

Cédric Grandjean-P.-C.



Fam. Grandjean-Perrenoud-Comtesse Cédric est Marlène

***Victimes de mesures de Coercition à des fins
d'assistance et d'autres Placements***

La Chaux-de-Fonds le, 14 mai 2014.

Charles-Naine 35
CH-2300 La Chaux-de -Fonds
Tel. Est Fax. 032/926.03.27.

***Debat pour une amélioration et d'une acceptation par l'état nous
concernant (Neuchâtelois).***

1-Resume de mon vécu de La Chaux-de-Fonds à Locarno à La Chaux-de-Fonds à Fribourg, lieu de vie actuel La Chaux-de-Fonds.

2- Suite à un divorce de Mes parents, ma Maman est partie au tessin (Locarno) j'y est vécu 7ans env. Puis dû aux conflits de mon beau- père d'adoption M. Belleti, qui maltraité ma maman + des conflits de ménage. Ma maman a disparue quand j'etais à l'école j'avais l'âge 9 ans pour moi 10 ans pour mon frère et 6ans ma sœur. De 9 à mes 10 ans l'état de Locarno (Oficce des mineurs, nous a placer dans une famille d'accueil moi et mon frère Chez la famille Stroligo famille bien vayante, et ma sœur chez la famille Heidi Verrena amie de ma maman qui étais bien vayante aussi. Il faut préciser et tenir compte que nous n'étions pas chez-nous et ni dans notre famille et le seul ennui que j'avais et de la peine à m'adapter si on disait des gros mots, Madame Stoligo nous laver la langue avec du savon !

C'etais à la limite qu'on vomissait. Car elle ne supportait pas les vilains mots.

Cette séparation de fratrie nous a énormément perturber et blessé , pourquoi il n'y a pas eu une meilleur facon de placement dans des familles d'accueil ?, il n'y avait pas un jour ou je me suis dit pourquoi maman est partie? On a fait que chose de mal ?, était t'il fatiguer d'élever 6 enfants, trois de Guido, et ses trois enfants, était elle malade ?, et le pire cauchemar suite au jours, semaine, au mois qui passent était elle MORTE ?, pourquoi elle nous avait d'ellaisser ?, elle aurai pus nous prendre avec elle nous étions ses enfants de sang et on l'aime et on l'aimera toujours, ou au moins un adulte aurai pu nous expliquer la situation difficile qu'elle vivait et qu'elle ne supportait plus à un tel point de nous abandoner, pendant son absence je me disais si tu es serviable, gentil, et que tu fait ta prière du soir j'avais l'impression qu'elle aller revenir pour nous reprendre, mais si elle était morte je serai seul au monde, vide de tous sentiment, la peur de l'adulte s'installer et une méfiance sévère, fur à mesure que le temps passer, aucun tuteur du tessin, et de la chaux-de-fonds nous rassurait ou nous aborder pour nous dire ce qui se passer, et ma question première était Guido Belletti l'a t'il tuée ? et on a plus de maman comme ils se bagarraient souvent et qu'elle avait même finis à l'hôpital de la ville de Locarno, tous était possible et confus à mes yeux d'enfants, pour temps je peux vous témoigner que Guido avec les enfants il était gentil, intonssione, et prévenant, ma maman est une maman que tous le monde aimait et gentille, pleine d'amour pour nous, je n'ai jamais ressentis de n' être pas aimer, mais n'oublions pas qu'à l'époque tous était différent et difficile selon les familles, je n'ai pas à ma connaissance entendu ou vu que une autorité de Locarno à l'époque à pris en charge ou une enquête sur ce que ma maman et nous vivions, et je sais également que Guido buvait de l'alcool à un point de devenir méchant, maman etais une femme battue, au point de finir aux urgence de l'hôpital de Locarno (hospedale di Locarno qui avait pris en charge ma maman et la police (polizia) qui avait a l'époque intervenu chez-nous, suite à un appel de notre voisine qui les avait appeler, parce que nous les enfants on pleuraient dans le couloir de l'immeuble, cette dame nous a acceuilli chez- elle pour cette nuit là , à mes yeux aucune autorité de protection des familles, enfants a intervenu ou c'est mêler à ma connaissance.

Cédric Grandjean-P.-C.

À mes 10 ans env. La justice des mineurs Tessinoise à ordonné un déplacement chez mon vrai père Jacques Grandjean-Perrenoud-Comtesse que je ne connaissais pas, malgres deux visites dans mon enfance au tessin, pour moi mon père était M. Beleti Guido, qu avait pris soin de nous, et du jour au l'an-demain, nous avons préparés nos affaire pour venir à la chaux-de-fonds en vacance. C'étais notre responsable de l'office des mineurs du Tessin , qui nous l'a dit.

Arriver à la chaux-de-fonds, le temps passe et nous on ne retournons plus à Locarno, ce qui nous a pertuber et on à fait un bloc en fratrie et on sait venger de toute les façons pour être écouté, mais cela n'a pas marcher, n'oublions pas que nous parlions que l'italien, et que nous avions été arraché de mes frères et sœurs de cœur Belleli Cesare, Stefano, Carmen du lieu ou nous étions intégré et pour nous familier.

Nous avons des amis, des connaissances, et une famille recomposée, mais qui s'aimait , quand on nous a transférer de l'école Tessinoise à l'école romande de La Chaux-de-Fonds, sans savoir un mot de francais débrouille toi comme tu peux.

J'ai appris par mon frere et ma sœur qu'ils avaient suivie un cours de français à l'école,pour l'intégration, je n'en avait pas le droit on m'avais oublier.

On m'as intégré dans une classe de developement chez M. Dabre et on m'a laisser me débrouiller seul, lors de mon déménagement pour Fribourg pour un apprentissage des soins à l'âge de 18 ans on as remarqué que j'aurai dû avoir des suivis de logopédie à la chaux-de-fonds ce qui n'avait pas été le cas, c'est l'Al de Chaux-de-Fonds qui a pris la decision de ma prise en charge à Zeedorf lieu d'apprentissage d'auxilaire-soignant CRS, de m'envoyer dans le privé au village faire ma logopédie très très tardive de 16 ans env. à 18 ans env. Fin de l'apprentissage d'aide-soignant de la croix rouge Suisse, Pour essayer de m'améliorer (faire un miracle) de mes difficultés scolaire.

Suite à un incendie rue du Collège 11 en 1980, j'ai était ré transféré dans une famille d'accueil la famille Walzer à la Chaux-de-Fonds

Suite à des conflits chez mon père Jacques Grandjean-P.-C., l'office des mineur de l'époque de la chaux-de-Fonds, nous a transféré à la Sombaille des jeunes, j'avais 11ans env.

3- il faut tenir compte de l'abus sexuelle, vécue de ma sœur et moi, chez les mormons un monstre de l'église de mon papa marier et quand lui

Cédric Grandjean-P.-C.

c'était mis sur moi pour profiter de moi physiquement, et qu'au même moment il abuser en même temps ma sœur

4-le transfère en institution à très mal commencer pour moi, l'éducateur responsable de moi en institution, me Maltraiter de toute les façons , physique, psychologique, il faisait de moi son poucinboole et un dressage d'après ce que lui estimait normal pour moi, l'idée que il se faisait d'élever un enfant placé.

J'ai aussi travailler à la ferme, de la Sombaille, faire les foins, les réguins prépare l'épis de la vache, poser les machine à terre, sortir les vaches, leur donner a manger, donner le lait au veaux, ceci, certain jours de la semaine, certain week-ends et vacance, sans être payer à mon souvenir, heureusement que le fermier avait lui-même des enfants, nous respecter et nous traiter bien. C'était le seul moment de repis pour moi, malgres que les travaux de la ferme étaient pénible pour mon jeune âge.

5-je me rappelle d'un jour ou j'ai voulu expliquer à une éducatrice Isabelle Hugenin , je lui avais fait par de ce que nous avons subis sexuellement, et elle m'as donner une claque et m'as dit de plus jamais raconter des mensonges.

Je suis resté choquer et je ne l'ai jamais plus aborder ce drame. Et contre je n'ai jamais obtenu un procès équitable et écouter et ue un statut victime!

6-Il faut tenir compte que mon calvaire à durer des années et l'éducateur pervers et méchant pour moi, quand l'institution à brûler, nous les enfants en a été placer chez divers personnes et vécu aussi quelques temps la maison de vacances de la Sombaille (ferme) et moi j'ai été placé et ils ont choisis Daniel V. Chez mon bourreau et il se vente toujours comme d'habitude il ne me ménageait pas , il me tapait , j'ai fait tous ce que je pouvais pour dormir plus seul dans une chambre en-dehors de son appartement ou il était libre de faire de moi se qu'il voulait le cauchemars pour moi continuait , j'usqu'au jour ou j'ai fait ce que je désirait, c'est à dire pouvoir parler à sa femme, de ma peur de dormir seul séparer de leur appartement et de sa famille, pour ne plus rester isoler, elle m'as mît dormir avec ses enfants, et pour moi le repis c'est fait, jusqu' au retour en institution à la Sombaille. À la fin des travaux de l'incendie

Ou là il a recommencé son schéma de Maltraitance .

Coup de pied, baffes, coups de points emrober de drap, coussin , duvet, et il me disait comme ça tu ne pourra pas te plaindre de mes coups.

Cédric Grandjean-P.-C.

Couvercle de pianos sur les doigts, aller au lit sans manger, menaces, interdiction de Week-ends s'il estimait juste.

Le peut de documents obtenu par l'office des mineurs à mon sujet , j'ai trouvé une trace explicative, Monsieur Staufer mon tuteur office des mineurs de La Chaux-de-Fonds à porter plainte contre ma mère par ce qu'elle n'arrivait pas financièrement pour payer l'institution (les trajets de train pour une valeur de 15.- frs) ma déduction était de me dire que puisque qu'elle n'arrivait pas à payer les trajets de train ou subvenir à nos besoins je ne pouvais pas aller la voir en week-end vrai ou faux?

Pendant plusieurs années c'était les éducateurs qui faisaient les nuits ensuite le foyer à changer de règlement interne et ils ont introduits un veilleurs de nuit .

Quand j'étais malade, je n'avais pas le droit de rester à la Sombaille, même quand j'avais de l'hasme , j'ai même été Hôspitaliser d'avoir attendue l'autorisation de me soigner, c'est le veilleur de nuit de l'époque qui m'as conduit chez le médecin et ensuite à l'hôpital, je devais aller à l'école avec lui malgres que j'étais malade, c'était mon prof de l'école qu'il me renvoyer à la Sombaille.

7- je me suis plains à l'office des mineur de ma ville, 2 fois env.mais on me ramener toujours à l'institution.

8-ensuite j'ai du comencer l'apprentissage à la Sombaille des personnes âgée, et ensuite j'ai du aller en apprentissage à Fribourg (Zeedorf)

Là j'ai connu ma femme, et on s'aiment très très fort, un jour elle est tomber enceinte de moi, et l'institution d'apprentissage et la maman de marlene sur tutelle elle a fait une interruption de grossesse , (avortement) ceci sans le consentement de moi et mon tuteur M. Staufer, et celui de mon épouse M. Vuidance ,nous étions des pupilles de l'état donc ils pouvaient empêcher cela, ce que personne a fait, mais l'institution d'apprentissage l'éducatrice du centre Seedorf FR. à decider d'envoyer mon épouse chez elle pour accéder à cet avortement forcé, la raison donner moi et elle on n'avait pas un travail pour l'instant, et moi il m'ont juger du retard mental léger que j'ai d'après qui? Je ne sait pas, mais ceci a fait un avortement illégal, puisque moi est mon épouse aujourd'hui on ne vulliez pas ça , et dans le colloque donner après l'avortement, Madame Ursula Quoirtenaud était venue nous défendre de cette situation abominable , elle faisait partis du foyer des apprentis à Fribourg ou j'avais domicile, lors de la réunion, les adultes se bagaraient pour savoir si c'était un bébé ou un foetus à 4 mois env. de grossesse. Il en ai ressorti de cette réunion qu'une partie des

Cédric Grandjean-P.-C.

adultes était choqué et scandaliser et ce qui a envoyer ma femme chez elle pour l'avortement ne se sont pas prononçaient. Pour nos yeux ma copine Marlene Siegler Grandjean P.-C. et moi Cedric Grandjean P.C. C'était un meurtre car on voulait ce bébé ensemble on le désirait très fort. Tenez compte que mon épouse actuel est toujours Marlene Siegler Grandjean P.-C.

Après cet avortement mon épouse actuel, étant jeune et naïve comme moi face à la loi de l'époque, elle a obéit tous le monde responsable d'elle, et moi j'ai essayer d'empêcher l'avortement, en téléphonant à l'hôpital de Monthey d'arrêter cette acte abominable à mes yeux et meurtrier parce qu'on ne le désirez pas, mais je n'ais pas été écouter, face à ce temps là, nous n'etions rien pour les adultes et le médecin de l'époque.

Après cette avortement ma copine Marlene et moi, avions fait des drôles de cauchemars et on se reveiller on sentait le soir dans notre lit notre bébé bouger et pleurer et , on se reveiller mutuellement pour parler de ca, et on lui laisser une place dans le lit entre nous-deux pour que cela cesse, mais ceci a continuer chaque nuit que nous étions ensemble, mais un jour de raz-le bol de tous ca, car cela nous faisait souffrir, on est rentrés dans une église à Matran et on a demander à Dieu de prendre notre enfant au paradis, et on c'est libèrer de cette soufrance intance et douloureuse, j'avais l'air d'être fort mais contre la nature, j'étais faible, c'est en ayant eu cette force avec Marlene que nous nous somme permis de faire le deuil d'un enfant enlever (foetus pour les autre adulte de l'époque).

Et notre opinion n'a jamais compter et nous on voulait le garder, ce n'est pas mon retard, qu'actuellement cela nous a pas empêcher d'avoir trois enfants et de les élever le mieux possible de nos capacités.

D'après nos enfants en a été des bons parents, ils n'ont manquer de rien.

Cédric Grandjean